



HAL
open science

Compte rendu de Frédéric Gros, États de violence : essai sur la fin de la guerre

Jean-Marie Donegani

► **To cite this version:**

Jean-Marie Donegani. Compte rendu de Frédéric Gros, États de violence : essai sur la fin de la guerre. Revue Française de Science Politique, 2008, 58 (1), pp.148 - 150. hal-03459791

HAL Id: hal-03459791

<https://sciencespo.hal.science/hal-03459791>

Submitted on 1 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

GROS (Frédéric) – *États de violence. Essai sur la fin de la guerre.* – Paris, Gallimard, 2006 (Nrf essais). 310 p.

Depuis les origines, la philosophie a tendu à définir l'identité de la guerre et à la distinguer de la violence informelle. Trois critères – éthique, politique et juridique – ont permis de qualifier l'échange de mort comme guerre et de lui conférer une consistance conceptuelle et un horizon de sens. De le circonscrire aussi en le codifiant et en l'ordonnant à des fins qu'il doit servir. La guerre ainsi définie par Alberico Gentili en 1597 comme un « conflit armé, public et juste », est légitimée en ce qu'elle est un moyen d'assurer la consistance de l'unité politique et de poursuivre la justice. Cette mort échangée, cet État soutenu, cette justice visée constituent les trois foyers d'une conception de la guerre qui s'est progressivement élaborée au sein de la pensée politique et de la pensée religieuse de telle manière que la violence pure puisse faire place à une expérience intelligible, source de perfectionnement éthique, où la mort est ordonnée à une vie plus haute.

De la mêlée des combats ont ainsi émergé un certain nombre de configurations morales et de codes de conduites autour de l'éthique chevaleresque et de l'idéal du dépassement, autour du modèle hoplitique et de l'impératif de l'endurance, autour de la rationalisation militaire et de l'inconditionnalité de l'obéissance, autour de l'assomption du sacrifice et de la valeur du mourir, autour de l'exténuation de la force et de l'objectif d'anéantissement. Mais la morale ne suffit pas à épuiser la signification conférée à l'expérience guerrière. Il faut encore la penser comme ce qui fait exister l'État, ce qui lui donne consistance et puissance parmi d'autres unités souveraines, ce qui fixe l'existence des nations et la vitalité des peuples, ce qui, en d'autres termes, l'inscrit dans la réalité politique en maintenant le pouvoir au-delà des multiplicités, des inégalités et des rivalités. Enfin, la guerre est une violence certes, mais traversée, interrogée et jugée par le droit. Les figures de la guerre fondatrice où la victoire manifeste le droit de l'un sur l'autre, de la guerre loyale où le combat est soumis à des règles de déclaration, de clôture et de discrimination, de la guerre légitime dont le sens est de répondre à un tort et de restaurer la justice donnent chacune le droit comme ce qui autorise et accompagne spirituellement la force. Si la violence se donne d'abord pour un acte pur de pouvoir en épousant le mouvement propre de son affirmation, elle ne peut être contraire au droit qui s'inscrit dans son sillage comme ce qui établit et stabilise la force nue. Et la guerre vient aussi révéler l'origine du droit, qui est prise de l'un sur l'autre, et l'horizon ultime du droit, qui est triomphe de la justice universelle et authentique. La guerre comme révélation du droit est donc ce qui introduit de l'irréversible dans l'histoire, en installant un monde de paix à partir de cette décision qui fait le partage entre vainqueur et vaincu.

Dans cet ouvrage, savant et élégant, Frédéric Gros s'attache donc à ressaisir, à partir des textes et non des événements, l'identité de la guerre dans la pensée occidentale, la construction spéculative qui a accompagné d'Aristote à Schmitt l'expérience de la violence publique. Mais cette guerre dont des siècles de réflexion philosophique ont stabilisé le concept a, selon l'auteur, aujourd'hui disparu, pour faire place à des états de violence qui transforment radicalement le rapport à la mort et l'imaginaire de la rivalité. Au combat loyal et à l'affrontement des armées succèdent l'aveuglement des attentats terroristes et le ravage des factions privées. Au corps à corps et à la réciprocité du combat sur le champ de bataille succèdent la destruction unilatérale de civils démunis, les hordes de réfugiés et les camps de regroupement. À la structure pyramidale et centralisée du commandement succèdent les affrontements anarchiques et privatisés. À la concentration géographique des combats succèdent l'intensité ponctuelle et la diffusion erratique des massacres. À la temporalité fortement scandée des guerres traditionnelles, qui portaient en elles à la fois leur accomplissement et l'exigence de leur achèvement, succèdent le temps indéfini des conflits endémiques et le marasme des exactions perpétuelles. Ces nouveaux conflits, qui ne sont plus des guerres, se manifestent par une « barbarisation » des pratiques vouées aux instincts primitifs, par une privatisation des affrontements accompagnant l'effondrement des États, par une dérégulation des luttes armées qui signe la fin de la guerre juste et l'avènement des guerres saintes et des guerres vitales. Dans les états de violence, la mort ne s'échange plus mais se distribue, se sème et se calcule, et la fin de l'exposition réciproque des combattants interdit à cette nouvelle expérience de fournir une matrice à la

morale et de désigner un modèle d'humanité accomplie. Le marché et la culture qui avaient fourni une alternative pacifique à la compétition belligène des États ôtent à la guerre sa substance en la dépolitisant, faisant signe vers un état de nature nouvellement caractérisé par la cupidité sans frein et la haine native de tout autre.

Retrouvant l'inspiration foucauldienne de ses travaux précédents, Frédéric Gros dessine alors les traits de ce nouveau monde de la sécurité, dans lequel la dialectique de la guerre et de la paix est remplacée par un impératif de protection et de confiance, par la visée d'une absence de périls pour les personnes prises dans leur qualité de vivants. Tandis que la guerre était destinée à défendre un peuple ou une patrie, la sécurité ne concerne que les individus et les inscrit profondément dans une bio-politique supposant la prise en compte permanente des périls et un état d'alerte indéfinie recommandant la vigilance de chacun. Ce n'est plus la précarité des unités politiques qui définit l'enjeu du pouvoir, mais la fragilité des individus. Et la médiatisation des souffrances individuelles devient le nouveau cadre spectaculaire du monde commun.

Dans ce très bel essai, la part essentielle de la réflexion revient à la recomposition du cadre conceptuel dans lequel s'est progressivement installée la réalité guerrière. Mais la pointe de la thèse tient plus encore dans cette dernière proposition selon laquelle la guerre est finie et a laissé place à une configuration inédite de conflits d'autant plus violents que rien des spéculations antécédentes ne permet d'en rendre compte. La violence, autrement dit, gît moins dans les actes qui la manifestent que dans l'absence de pensée qui les accompagne. Cette thèse surprendra le sociologue ou l'historien qui s'attachent davantage à expliquer et comprendre les raisons et les conséquences des conflits qu'à saisir ce qu'ils ont suscité de spéculations quant à leur légitimité ou leur illégitimité. Il n'est toutefois pas inutile de prendre au sérieux la philosophie de la guerre car elle révèle sans doute davantage que les actes d'hostilité eux-mêmes l'enjeu symbolique de toute violence. De ce point de vue, l'essentiel de la réflexion classique sur la violence guerrière revient à la considérer à l'aune de son ordination à une autre fin qu'elle-même. Comme le pouvoir, sa légitimité ne se reconnaît qu'aux desseins moraux qu'elle sert. Mais, précisément, c'est dans cette comparaison entre les théories de la guerre droite et celles du gouvernement juste que l'on pourrait poursuivre la réflexion de Frédéric Gros pour éclairer les contours de la rupture moderne. Car, des Anciens aux Modernes, l'appréciation de la légitimité du pouvoir passe d'une approche substantielle des fins à une approche formelle des procédures, tandis que la justification de la violence ne cesse de reposer sur la valeur des objectifs visés par son usage. Cela signifie que l'indifférenciation des fins, donnée comme un des traits constitutifs de la modernité, ne va pas toutefois jusqu'à permettre de penser la violence politique. L'intelligibilité de la violence dépend toujours d'un critère extérieur et antérieur à sa manifestation, permettant de la caractériser comme excès. Certes, la rupture wébérienne, qui considère que la violence devient légitime dès lors qu'elle est légale, délaisse l'univers du droit naturel dont Kant est encore le représentant. Pour ce dernier, l'État est l'unification d'une multiplicité d'hommes sous des lois juridiques, alors que, pour Weber, il est monopole de la contrainte légitime, le droit qui était par définition exclusif de la violence devenant l'organisation institutionnelle d'une violence monopolisée. Se poursuit ainsi chez Weber les intuitions hégéliennes qui posent que si la violence est le pouvoir en tant qu'extériorité, elle concerne non seulement la substance passive qui la subit mais aussi la substance active qui l'exerce. Car c'est dans la mesure où la puissance n'est pas la propre relation à soi de l'objet qui lui est soumis qu'elle apparaît comme une négativité abstraite, comme un destin subi. Mais, dans cette nouvelle conception descriptive du pouvoir où les théories qui fondent la légitimité de l'État sont un produit de la forme étatique elle-même, l'usage de la violence reste pourtant subordonné à la légitimité d'une fin que la violence ne contient pas. La guerre ainsi, même dans le cadre du positivisme moderne, ne peut avoir pour horizon son propre déploiement hors d'une justification extrinsèque tenant au maintien de l'État. C'est pourquoi, il convient à cette lumière de nuancer les thèses sur la sécularisation de la politique. L'arrachement du pouvoir à ses fondements religieux, opéré par la modernité, n'a pas rendu la politique entièrement autonome car, même sous la forme dénaturée de l'idéologie, elle doit toujours justifier la mort qu'elle inflige par une autre raison que l'assomption nue de la violence dont elle détient le monopole. Et l'invention d'un ennemi est, aujourd'hui comme hier, une des ressources du pouvoir pour le maintien de sa domination.

Quant à cette forme supposée de violence nouvelle qui succéderait à la guerre et dont la pensée nous ferait encore défaut, on peut se demander si elle ne renoue pas simplement avec les formes de rivalité qui ont accompagné l'invention de l'État, révélant par là moins la naissance de formes inédites d'antagonismes que le déclin de celles qui enveloppèrent la construction du monopole étatique de la violence légitime. La transformation des guerres en « états de violence » apparaît moins alors comme l'explosion erratique de conflits généralisés que comme l'affleurement des limites d'une réalisation étatique de la conflictualité politique, et comme la révélation des échecs de la régulation économique et juridique des rapports de force entre communautés. L'horizon de la conflictualité post-moderne renoue ainsi paradoxalement avec les formes les plus anciennes de la rivalité guerrière, celles qui ont précédé l'invention des armées de professionnels et conjuguait l'appartenance communautaire avec l'exposition à la mort. Quant aux cibles nouvelles de ces nouveaux conflits, les civils démunis, elles sont peut-être le signe que la réalité sous-jacente aux interactions politiques réside moins aujourd'hui dans les bruits de l'État que dans le silence des vies individuelles, engageant par là une révision de la vocation représentative appelée non plus à manifester passivement une totalité collective, mais à rendre activement lisibles les interactions sociales. Si les états de violence contemporains sont liés à l'effondrement des États, la distribution nouvelle des forces de destruction n'appelle plus la régulation traditionnelle de l'intervention armée et de l'accord international. Elle ouvre plutôt, comme le signale Frédéric Gros, à une configuration inédite qui n'oppose plus des ennemis singuliers entre eux, mais des agents de l'universel contre des facteurs localisés de perturbation. Et, « comme le conflit armé, dans la configuration classique, n'était jamais que le trait d'intensité extrême d'un état de guerre, l'intervention n'est cette fois que la pointe armée d'un dispositif général de sécurité ». Or, la sécurité était traditionnellement la première vocation de l'État, donnant consistance à une communauté sous la protection de son armée et de sa police, tandis que la sécurité que poursuit l'intervention apparaît sans bornes ni frontières, défaite de toute prétention à l'unification et sourde à toute revendication identitaire. La sécurité internationale soustraite à la logique militaire devient alors un nouveau germe de conflits et de ressentiments car elle ne répond qu'à un principe d'activité visant à rétablir un ordre préexistant, ignorant que cet ordre même a été à l'origine des dysfonctionnements précédents. C'est donc la politique même qui déserte le processus sécuritaire parce que celui-ci est par nature étranger à la quête identitaire que poursuit l'activité politique. On peut donc voir dans cette nouvelle figure de l'intervention sécuritaire un pas de plus vers la dépolitisation du monde entraînée par la victoire, stigmatisée par Carl Schmitt, du libéralisme sur la démocratie. Et sans doute n'est-ce pas là le moindre des paradoxes de ce monde moderne issu de l'intuition libérale que de conduire, par la dépolitisation, à une nouvelle source de périls pour les peuples et à une possible défaite de l'individu vivant.

Jean-Marie DONÉGANI
Institut d'études politiques de Paris

LACORNE (Denis) – *De la religion en Amérique. Essai d'histoire politique.* – Paris, Gallimard, 2007. 278 p. Bibliogr. Index.

Ce dernier livre de Denis Lacorne est un modèle de méthodologie historique et de recherche comparative, puisque, retraçant la construction du « Mur de séparation » (Jefferson, 1777), fixant les « justes bornes séparant les affaires civiles de celles de la religion » (John Locke, 1684), il réussit à associer la description d'un processus complexe à celle des regards français qui, oscillant entre admiration et rejet à l'égard d'un continent où tant d'idées venues d'Europe sont expérimentées, peuvent tantôt apprécier – lorsque Tocqueville y perçoit un avenir pour un catholicisme devenu libéral – tantôt dénoncer – quand Georges Duhamel invente un siècle plus tard « l'américanisme », pour raconter un monde sans Dieu, dominé par la machine, le culte des « cathédrales du commerce » et la communion des stades sportifs.